

Commune de 1355 L'Abergement

DEMANDE D'AUTORISATION MUNICIPALE

Demande d'autorisation pour travaux intérieurs ainsi que ceux relevant de la compétence municipale. (RATC 1.06.01)

Requérant

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ Tél. : _____

Propriétaire

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ NPA/Localité : _____

Objet de la demande

Bien immobilier : _____ Lieu-dit ou rue : _____
N° ECA : _____ N° de la parcelle : _____
Joindre plan de la parcelle avec distance aux limites

Nature des travaux : description détaillée
Joindre croquis ou photo

Dimensions de la construction projetée : _____

Date : _____ Signature du requérant : _____

Signature du/des propriétaire(s) : _____

Signature des voisins pour accord (merci d'indiquer vos noms et prénoms) :

- _____
- _____
- _____

Décision municipale :

Visite faite le : _____ Visa du municipal responsable : _____
Remarque(s) de la Municipalité : _____

Autorisation accordée/refusée le : _____ **Les droits des tiers demeurent réservés**
Emolument demandé : CHF 90.-

Au nom de la Municipalité
de L'Abergement :

Le Syndic

La Secrétaire

Voies de recours : La présente décision peut faire l'objet d'un recours à la Cour de Droit administratif et public du Tribunal cantonal. L'acte de recours doit être déposé auprès de la CDAP dans les trente jours suivant la communication de la décision attaquée ; il doit être signé et indiquer les conclusions et motifs du recours. La décision attaquée est jointe au recours. Le cas échéant, ce dernier est accompagné de la procuration du mandataire. En cas du rejet du recours, les frais d'instruction et émoluments peuvent être mis à la charge du recourant.